

CONGO

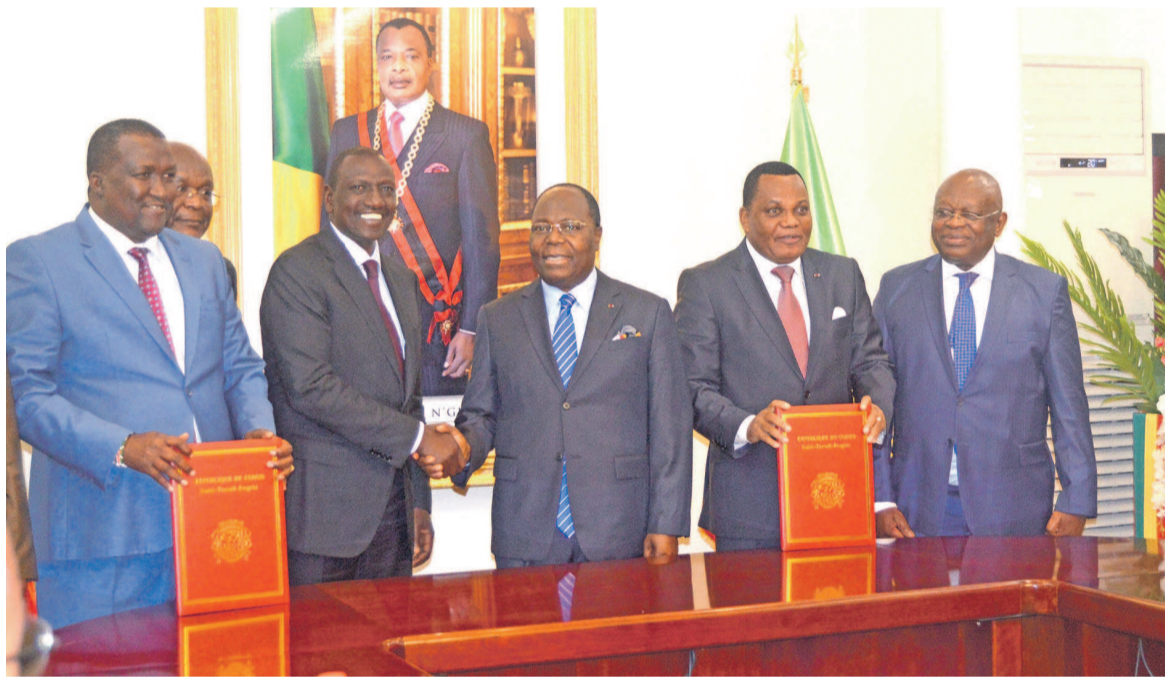
LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3318- JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018

CONGO-KENYA

Brazzaville et Nairobi
signent un accord-cadre
de coopération

Le ministre en charge des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso, et le ministre kenyan du Pétrole et des mines, John Munes, ont signé, le 12 septembre dans la capitale congolaise, un ac-

cord-cadre de coopération. Les deux personnalités ont paraphé les documents en présence du Premier ministre congolais, Clément Mouamba, et du vice-président kenyan, William

Les deux parties après la signature de l'accord-cadre

Ruto. Le Congo et le Kenya renforcent ainsi leurs relations à travers cet accord qui consacre la mise en place d'une commission mixte de coopération.

Page 3

FOOTBALL

La Fécofoot fustige
le staff technique
des Diabes rouges

La rencontre entre la Fécofoot et le staff technique

Tirant les enseignements de la rencontre Congo-Zimbabwe (1-1) du 9 septembre comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2019 prévue au Cameroun, la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a fustigé le staff technique de l'équipe nationale à cause de la prestation peu

convaincante.

« Il faut que vous soyez responsables. Vous avez une mission, à savoir qualifier l'équipe pour le Cameroun. Lorsqu'on a échoué à deux reprises, la troisième fois c'est le chaos », a déclaré le premier vice-président de la Fécofoot, Guy Blaise Mayolas.

Page 16

GHANA

Dernier hommage à Kofi Annan

Page 9

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Nécessité de réviser les programmes scolaires

A la faveur de la vingtième session ordinaire du conseil national de l'éducation, le ministre Anatole Collinet Makosso a rappelé aux participants l'opportunité de réviser les programmes scolaires, conformément aux recommandations du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence internationale des ministres de l'éducation nationale de l'année 2019. Les Etats, a-t-il déclaré, ont l'obligation de repenser eux-mêmes le mode d'évaluation de leurs enseignants et élèves. « Cela passe par la révision de nos programmes scolaires, sans doute. Mais également par un mode rigoureux de sélection des apprenants », a précisé le ministre Anatole Collinet Makosso.

Page 5



Le présidium des travaux

VIOLENCES EN MILIEU
SCOLAIREL'Unicef
plaide pour
des politiques
appropriées

Page 9

Éditorial
Inquiétude

Page 2

EDITORIAL

Inquiétude

Plus les jours passent, plus l'inquiétude grandit au sein de la communauté internationale concernant la tenue, le 23 décembre prochain, de l'élection présidentielle, des élections législatives nationales et provinciales chez notre sœur la République démocratique du Congo (RDC). Exprimée publiquement une nouvelle fois au début de cette semaine par la Conférence épiscopale nationale du Congo, cette inquiétude est fondée sur des constats précis qui portent tout à la fois sur la mauvaise préparation matérielle du scrutin et sur les tensions politiques qui l'accompagnent. Elle ne relève pas du fantasme comme certains l'affirment à Kinshasa mais bien de la réalité.

Si la communauté internationale dans son ensemble et pas seulement l'Eglise catholique s'émeuvent de ce qu'il pourrait advenir sur la rive gauche du fleuve Congo dans les trois prochains mois, c'est pour une raison aussi simple qu'évidente : placé au cœur du Bassin du Congo dont il occupe plus du tiers de la surface, faisant vivre près de cent millions d'êtres humains, gangrené dans plusieurs de ses provinces – en particulier les deux Kivu – par des tensions ethniques et religieuses qui se cessent de s'aggraver, le Congo démocratique peut, à la faveur des prochains scrutins, basculer dans un désordre institutionnel dont le pire sortirait à coup sûr. Le pire, c'est-à-dire des centaines de milliers, voire même des millions de morts innocents et la descente aux enfers d'une bonne partie de cet immense territoire situé au cœur de l'Afrique.

Le président sortant, Joseph Kabila, l'ayant compris a fini, au terme d'une longue réflexion, par confirmer raisonnablement sa non-candidature lors de l'élection présidentielle, mais l'Etat congolais n'a pas visiblement mettre en place les dispositifs administratifs et techniques qui permettraient la bonne tenue des trois scrutins simultanés. Si bien que tout semble indiquer dans le moment présent, hélas !, que ceux-ci seront inévitablement marqués par des défaillances dont l'accumulation risque de provoquer un soulèvement populaire générateur lui-même de violences extrêmes. D'où l'inquiétude qui gagne la communauté internationale et que nous pensons nécessaire de souligner ici aujourd'hui.

Ce que chacun de nous doit avoir présent à l'esprit, c'est que le drame qui pourrait se produire en RDC dans les mois à venir aurait inévitablement de lourdes conséquences pour l'ensemble du Bassin du Congo. Mieux vaut le savoir et s'y préparer même si le pire n'est jamais certain.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'UDR-Mwinda approuve le mémorandum de l'opposition

La formation politique, par le biais de son Conseil national réuni lors de sa sixième session extraordinaire le 8 septembre, à Brazzaville, a entériné la signature du document proposé par l'opposition congolaise que dirige Pascal Tsaty-Mabiala.

L'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwinda) va oeuvrer désormais pour la réalisation des objectifs poursuivis par les partis de l'opposition, à savoir l'alternance démocratique et politique, l'unité et la cohésion de cette famille, l'exercice des prérogatives dévolues à l'opposition, la participation à l'animation de la vie politique et du pluralisme démocratique et enfin le renforcement de l'image de l'opposition à l'intérieur et à l'extérieur du Congo.

Dans le communiqué final sanctionnant la session du Conseil national, il a été indiqué que l'UDR-Mwinda a

adhéré à ce mémorandum après consultation de tous les membres du bureau politique, notamment les présidents des fédérations du parti sans avoir eu à attendre l'aval de qui que ce soit parce que, non seulement le Conseil national avait pris, le 20 mai 2017, la décision de mettre un terme au radicalisme politique et à la pratique de la politique de la chaise vide, mais encore et surtout, le but poursuivi par ce mémorandum est conforme aux idéaux et valeurs défendus par cette formation.

Signant ce document le 21 juillet dernier, le secrétaire

général de ce parti, Paul Dihoulou, déclarait : « Nous nous sommes battus à l'opposition pour réclamer cette institution et faire de sorte que les partis politiques aient une représentation légale. Maintenant que le fruit de ce combat est arrivé, nous devons le savourer tous. Ce qui compte à l'UDR-Mwinda, c'est l'intérêt général du pays. Nous devons arriver à faire dans ce pays à ce que le dialogue soit véritablement un dialogue et que nous le privi-légions, quelles que soient nos divergences. Ce qui est important, c'est le développement du pays, c'est la paix et l'unité et que si nous nous convergions tous vers cet idéal, nous sauverons le pays ».

Jean Jacques Koubemba

OPPOSITION CONGOLAISE

L'assemblée générale des jeunes fixée au 15 septembre

Réuni le 12 septembre à Brazzaville, le conseil des présidents des partis de l'opposition congolaise a évalué les préparatifs de l'assemblée générale des jeunes de ce bloc politique qui se tiendra le 15 septembre. Le conseil appelle les militants et sympathisants de cette famille à prendre part à la rencontre dont le thème est « Jeunesse congolaise, tous debout pour lutter contre les antivaleurs ».

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elinon
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

Le Congo et le Kenya renforcent leur coopération

Le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso, et le ministre kényan du Pétrole et des mines, John Munyes, ont signé un accord cadre, le 12 septembre à Brazzaville, en présence du Premier ministre, Clément Mouamba, et du vice-président kényan, William Ruto.

Les relations de coopération entre le Congo et le Kenya se consolident davantage grâce à l'accord qui vient consacrer notamment la mise en place d'une commission mixte devant évaluer périodiquement les activités de ce partenariat. « Il s'agit d'une coopération dense et diversifiée », a souligné le Premier ministre Clément Mouamba. Ce qui explique la présence de plusieurs membres du gouvernement en charge précisément de l'Agriculture, des Zones économiques spéciales, du Tourisme, de la Santé, des Mines, des Transports et de la marine marchande, de l'Enseignement technique et professionnel, de l'Enseignement

primaire et secondaire, etc., qui sont les secteurs visés par cet accord-cadre de coopération. William Ruto s'est dit satisfait du fait que les deux pays, dont les relations de coopération datent des indépendances, parviennent à la signature de cet accord-cadre. Le fait que le Congo soit signataire du Traité de libre-échange continental (Afrique) est d'une grande importance pour l'intégration économique et commerciale dans laquelle s'inscrit cet accord paraphé par Brazzaville et Nairobi. « L'Afrique est plus connectée au reste du monde qu'elle ne l'est avec elle-même. Nous devons construire des ponts entre nos frontières pour faciliter, entre



Les autorités des deux pays signataires de l'accord-cadre Photo Adiac

« Nous avons envoyé cette invitation parce que le Congo préside aux destinées de la Commission du Bassin du Congo »

autres, le commerce », a-t-il indiqué.

Le vice-président kényan est revenu sur l'invitation que le gouvernement de son pays avait adressée à celui du Congo pour sa participation à la Conférence

mondiale sur l'économie bleue qui se tiendra du 24 au 28 novembre courant, à Nairobi. « Nous avons envoyé cette invitation parce que le Congo préside aux destinées de la Commission du Bassin du Congo », a précisé le

vice-président kényan. Il y a, par ailleurs, une autre conférence sur le E-commerce ou commerce électronique du 10 au 14 décembre, toujours au Kenya, à laquelle le Congo est invité.

Rominique Makaya

COOPÉRATION

La Belgique affiche un intérêt d'entreprendre au Congo

La volonté a été exprimée, le 11 septembre à Brazzaville, par le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères belge, Didier Reynders, à l'issue d'un tête-à-tête avec son homologue congolais, Jean Claude Gakosso.

Après moult consultations à Bruxelles pour la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux pays, Didier Reynders, en tournée africaine, a plaidé en faveur du renforcement des relations bilatérales « qui existent depuis très longtemps » au menu des missions économiques. « Cette relation va passer par des missions économiques. Il y aura bientôt une mission (exploratrice) des trois régions belges à Brazzaville, Pointe-Noire et ailleurs dans le pays », a-t-il indiqué.

Par cette volonté exprimée par Didier Reynders, le royaume de Belgique montre son W congolais. Pour raffermir les liens entre les deux pays, le diplomate belge a annoncé l'ouverture d'un bureau diplomatique belge à Brazzaville, dans le cadre du redéploiement du réseau



Didier Reynders et Jean-Claude Gakosso, en audience (DR)

« Cette relation va passer par des missions économiques. Il y aura bientôt une mission (exploratrice) des trois régions belges à Brazzaville, Pointe-Noire et ailleurs dans le pays »

des postes diplomatiques, amorcé en 2014. Dans un premier temps, il pourrait être installé au sein des locaux du service européen d'action extérieure, a-t-il indiqué.

Les deux personnalités ont, en outre, échangé sur un

certain nombre de questions, notamment la crise du Pool, la crise humanitaire au Burundi et surtout, le processus électoral en République démocratique du Congo (RDC) parsemé de contestations. Des élections que la Belgique veut inclusives et transparentes.

Pour rappel, le Congo et la Belgique ont signé, en juillet dernier, un mémorandum en vue des consultations politiques. Impliqué dans la situation électorale en RDC, Didier Reynders s'est rendu au cours de sa tournée au Bénin et en Afrique du Sud où il s'est entretenu avec l'ancien président, Thabo Mbeki, désigné envoyé spécial en RDC, même si le gouvernement de ce pays s'est opposé à cette initiative de la Communauté de développement d'Afrique australe et de l'Union africaine.

Josiane Mambou Loukoulou

FINANCES

Les investisseurs invités à souscrire aux bons du Trésor public

Les banques et entreprises locales, y compris les particuliers, sont concernés par l'appel lancé, le 11 septembre à Brazzaville, par le gouvernement. Les fonds levés par le Trésor public devraient permettre de financer le budget de l'Etat.

La souscription libre aux titres publics ou aux dons du Trésor est une opération connue du monde financier. Par ce moyen, l'Etat peut émettre un titre d'emprunt par l'intermédiaire du Trésor public. Il s'engage alors à rembourser à l'acheteur de la dette (banque, particulier) à une échéance déterminée et à lui verser régulièrement des intérêts avant cette échéance.

Le Congo est, en effet, soumis

à la réglementation du marché des titres publics de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), auquel il a accès depuis février 2017. La réglementation de la BEAC oblige le Trésor public à respecter le seuil des titres demandés et les investisseurs à respecter le caractère ferme et irrévocable des souscriptions.

Gatien Ondaye Obili est le chef de service crédit et marché de capitaux et contrôle des

banques auprès de la BEAC. Pour lui, le Trésor public congolais est tenu d'inscrire cette dépense dans la loi de finances et de préciser l'utilité du fonds. « *Le mécanisme régional en vigueur garantit une meilleure utilisation de l'argent levé auprès des banques. Une attitude transparente qui assurera au Trésor de la crédibilité vis-à-vis des investisseurs* », a-t-il certifié.

Dans tous les cas, le montant total de fonds levés par le service de l'Etat a été apporté par les banques. Pourtant, des entreprises et des particuliers disposent d'excédents importants. Si tous ces acteurs participent au marché, explique cet expert, l'Etat pourrait avoir des ressources suffisantes pour fi-



Gatien Ondaye Obili/ Crédit photo Adiac

nancer ses projets structurants en cette période de crise économique et financière. « *Le plus important c'est de créer la confiance et d'expliquer aux investisseurs le mécanisme* », a-t-il insisté.

À noter que le marché financier de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale est encore embryonnaire. Entre mai 2017 et mai 2018, les six Etats-membres ont levé

à peine mille deux cents milliards FCFA, contre six mille milliards collectés par le marché ouest-africain. La place de la BEAC est largement dominée par les titres de créance de court terme appelés bons de Trésor assimilables, 1142,7 milliards FCFA, contre seulement 73,8 milliards pour les obligations de Trésor assimilables, qui sont des titres de créance à long terme.

Fiacre Kombo

« **Le mécanisme régional en vigueur garantit une meilleure utilisation de l'argent levé auprès des banques. Une attitude transparente qui assurera au Trésor de la crédibilité vis-à-vis des investisseurs** »

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

L'heure est à l'évaluation du système éducatif congolais

La problématique est débattue au cours de la 20e session ordinaire du conseil national de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation dont les travaux ont été ouverts le 12 septembre à Brazzaville.

Après l'organisation des différents examens d'Etat et concours au titre de l'année scolaire 2017-2018, le moment du bilan est arrivé. En effet, les différents acteurs sont réunis autour du thème « L'évaluation du système éducatif dans la perspective d'une éducation de qualité ». Selon l'inspecteur général de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, David Boké, cette thématique s'appuie sur deux idées forces : l'évaluation et l'éducation de qualité. « C'est pourquoi, en notre qualité de gestionnaires pédagogiques, il est de notre responsabilité de revisiter non

seulement nos acquis mais surtout les goulots d'étranglements qui entravent notre marche vers une éducation de qualité », a-t-il indiqué.

Le ministre de tutelle, Anatole Collinet Makosso, a, quant à lui, rappelé que cette problématique qui se veut en phase avec les principes contenus dans la Stratégie sectorielle de l'éducation (SSE) 2015-2025 devrait amener les acteurs à se conformer encore davantage aux préceptes devant favoriser l'éclosion des compétences et les habitudes responsables. Pour lui, conformément aux prescriptions de l'objectif de

développement durable 4, à l'horizon 2030, l'évaluation du système éducatif congolais devrait amener à établir un diagnostic clair afin de concevoir des réponses globales, intégrées et pratiques.

« Dans l'ensemble, nous devons nous adapter et améliorer les conditions actuelles de notre système éducatif afin de mieux assurer son développement. Dans cette perspective, nous devons nous adapter au niveau de nos élèves afin de mieux cerner leur potentiel et les aider à franchir les embûches qui constituent parfois des difficultés évidentes pour nombreux d'entre eux et, par la même occasion, d'importants facteurs d'échecs pour différents apprenants », a indiqué le ministre.

Réviser les programmes scolaires

Ainsi, les participants venus de tous les départements du pays plancheront, entre autres, sur les aspects liés au financement de l'école, à la qualité des équipements, à l'expérience de base et à la formation continue des enseignants. À cela s'ajoutent l'accès aux structures scolaires de qualité, aux manuels, aux équipements sportifs, aux bibliothèques et aux médiathèques, les pratiques pédagogiques, la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme. Mais pour le gouvernement, le domaine le plus important est celui de l'évaluation des élèves qui doit être repensé dans toute sa rigueur. En effet, la convention que le Congo a signée récemment avec la Confemen, à Dakar, sur la réalisation du Programme d'analyse des systèmes éducatifs (Pasec 2019) recommande aux Etats de repenser, eux-mêmes, le mode d'évaluation de leurs enseignants et de leurs élèves.

« Cela passe par la revisitation de nos programmes scolaires, sans doute, mais également par un mode rigoureux de sélection. Désormais, nos enseignants et leurs encadreurs administratifs comme pédagogiques, dans le public comme dans le privé, ne seront plus évalués en fonction du taux d'admission seulement mais aussi en fonction du taux de sélection des élèves qu'ils au-

ront fait passer ou garder en classe ne correspondant pas au niveau de connaissances et de savoirs de l'élève. Le recyclage en classe inférieure participe également de cette logique », a annoncé Anatole Collinet Makosso.

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a, par ailleurs, rappelé les orientations du chef de l'Etat visant à redorer l'image de l'école congolaise. C'est ainsi qu'il a exhorté les participants à vivifier le flambeau qui illumine cette école, à maintenir élevé le niveau de la réflexion. « Afin que dans le cadre de cet exercice qui va nous permettre de cerner les contours d'une évaluation franche et sincère de notre système éducatif, nous parvenions véritablement à apprécier notre école et de proposer les correctifs utiles pour son rayonnement et sa pleine vitalité », a conseillé le ministre.

Rappelons que le conseil national de l'an dernier avait jeté son dévolu sur la problématique de financement de l'école congolaise, dans le cadre de la mise en œuvre de la SSE. Une initiative qui a produit, selon le ministre, ses fruits car elle a fait fonctionner l'école tout au long de l'année scolaire 2017-2018. Ceci grâce à l'implication et à la clairvoyance des associations des parents d'élèves dans la mise en place de ce mécanisme.

Parfait Wilfried Douniama



Les participants/Adiac

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

La fonction de conseiller en voie de restauration dans les écoles

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a annoncé, le 11 septembre à Brazzaville, devant de nombreux étudiants congolais, plusieurs réformes en prélude à la relance des services d'orientation dans les collèges, lycées et écoles de niveau supérieur.

Des réformes édictées lors de la seconde édition de la campagne d'information pour l'orientation des nouveaux bacheliers et étudiants répondent aux exigences de l'évolution du système de l'enseignement supérieur.

La création d'un portail virtuel d'information, la restauration de la fonction de conseiller et la mise en place des bureaux d'orientation dans les collèges, lycées et écoles de niveau supérieur ainsi que la collaboration interinstitutionnelle pour conforter, entre autres, les progrès à réaliser par le ministère de l'Enseignement supérieur font partie des réformes envisagées.

« Un projet d'étude conçu sur la base des différents secteurs d'activités et les opportunités sera réalisé par le ministère de l'Enseignement supérieur.

En premier lieu, l'étude prendra en compte les aspirations profondes des élèves et étudiants. Des campagnes de sensibilisation seront organisées depuis la classe de première jusqu'en terminale », a indiqué le ministre, Bruno Jean Richard Itoua.

A en croire les collégiens et lycéens, une majorité préfère effectivement avoir la personne en face de soi pour leur orientation ou des sujets d'une grande importance. Le contact virtuel est pour certains adolescents parfois déroutant et peut gêner la spontanéité lors des premiers entretiens.

« Certains collégiens et lycéens savent parfaitement ce qu'ils souhaitent faire à leur entrée au lycée ou après leur admission au baccalauréat, d'autres



Les officiels lors de la seconde édition de la campagne d'information pour l'orientation des nouveaux bacheliers et étudiants/Adiac

ont besoin d'être aiguillés. A l'heure du tout numérique, pourquoi ne pas faire appel à un conseiller ? Les besoins nationaux en compétence sont énormes dans tous les secteurs d'activités et l'insertion professionnelle tourne mal », a indiqué Love Nkoua, une bachelière.

« L'orientation scolaire est le parent pauvre de l'actuel sys-

tème éducatif de notre pays. Le ministère dont j'ai la charge de gérer a la lourde responsabilité de fournir à la nation des cadres compétents et qualifiés », a reconnu le ministre de l'Enseignement supérieur. Il a convié les autres membres du gouvernement présents au lancement de la seconde édition de l'orientation scolaire à faire avan-

cer les initiatives engagées par son cabinet.

Enfin, le ministre a assuré que les conseillers à l'orientation scolaire et professionnel seront formés et recyclés dans les onze établissements d'enseignement que compte l'université Marien-Ngouabi, outre les écoles d'enseignement supérieur, qui lui sont affiliées.

Fortuné Ibara

BANGUI

Les prisons surpeuplées

Les maisons carcérales de la capitale accueillent plus de prisonniers que leur capacité réelle. C'est le constat fait par le RJDH dans celles de Ngaragba, du Camp de Roux et celle pour les femmes de Bimbo.

Une enquête réalisée par le RJDH indique que la prison centrale de Ngaragba, construite pour accueillir trois cent cinquante prisonniers, en compte actuellement environ mille quatre cents. Une cellule spéciale est aménagée à l'intérieur de cette prison pour les enfants.

La prison pour femmes de Bimbo, avec sa capacité d'accueil de cinquante prisonnières, arrive de fois à au moins quatre-vingts femmes. Pour le moment, cette prison abrite au moins trente prisonnières.

Le camp de Roux, un centre de correction pour les militaires, re-

çoit parfois les prisonniers de renom. Sa capacité d'accueil reste inédite pour des rigueurs militaires. Selon les informations du RJDH, ce centre se serait vidé de ses occupants à cause de la dégradation avancée des bâtiments. « Les prisonniers se seraient orientés à Ngaragba, raison pour laquelle cette maison carcérale connaît un surnombre », a indiqué une source proche de Ngaragba.

« Dans la prison centrale de Ngaragba, la surpopulation est estimée à environ 388%. Celle de Bimbo est à 189% et le centre de

détention du Camp de Roux est à 102 % », a confirmé Gérard-Valéry Gonda, directeur des services pénitentiaires, le 10 septembre à Bangui.

Le centre de détention du Camp de Roux est en état d'affaissement avancé. « C'est dans ce contexte que la promiscuité à la maison centrale est constatée. Nous déplorons également la situation non élucidée et obscure des personnes qui sont à la maison d'arrêt de Ngaragba et sans jugement », a-t-il poursuivi, ajoutant que « la Cour des femmes de Bimbo est la seule qui accueille les femmes de la ville de Bangui, Bimbo et certaines femmes en conflits avec la loi des provinces ».

Pour Gérard-Valéry Gonda, la prise en charge des prisonniers reste un devoir régalien du gouvernement. « Sur ses propres fonds, le gouvernement nourrit toutes ces personnes privées de leur liberté. Elles ont droit à un traitement équitable. Mais un mécontentement se lit au niveau de la prise en charge sanitaire et nous avons déjà lancé un SOS aux partenaires qui interviennent dans ce cadre, afin de répondre à ce besoin », a signifié le directeur des services pénitentiaires.

Si les prisons sont aujourd'hui surpeuplées, la nécessité d'augmentation des capacités d'accueil ou de la construction d'autres centres de détention se présente dans un contexte où dans peu de temps, la

Cour pénale spéciale démarrera effectivement ses activités.

« Il est urgent d'augmenter la capacité d'accueil dans les prisons de Bangui mais aussi penser aux prisons de l'intérieur du pays. Car la plupart de prisonniers viennent de l'intérieur du pays puisque la sécurité ne permet pas de les maintenir dans certaines zones », a fait observer un magistrat centrafricain.

Plusieurs programmes visant la réhabilitation et la construction des maisons carcérales sont en cours avec l'appui de nombreux partenaires du gouvernement dont le Programme des Nations unies pour le développement, la Minusca et l'Union européenne.

LUTTE CONTRE LE BANDITISME

Démantèlement d'un vaste réseau de gangsters

L'Office centrafricain de répression du banditisme (OCRB) a mis la main sur quatorze malfrats dans le 5^e arrondissement de Bangui. Ils ont été présentés le week-end dernier à la presse et la procédure judiciaire suit son cours.

L'opération coup de poing de la police vise à sécuriser la capitale en proie aux actes de banditisme ces derniers jours. Elle est intervenue à la suite de plusieurs cas de braquages signalés à Bangui et ses environs. Selon le colonel Bienvenu Zokoue, directeur de l'OCRB, cette action « consiste au démantèlement des réseaux de malfaiteurs opérant pour voler et braquer des véhicules, des motos et autres biens des ONG, de l'Etat et des particuliers ». Pour lui, ces derniers temps, les services de la police ont enregistré une nette recrudescence des cas de braquages et de vols à main armée ainsi que d'autres actes criminels. Ils se sont engagés à éradiquer ce fléau qui connaît une croissance exponentielle. Cette détermination des services de la police a abouti, à travers des opérations coup de poing, à l'arrestation des quatorze bandits appartenant à huit bandes armées et à la saisie d'armes et de munitions ainsi que de plusieurs autres objets volés.

« Parmi les malfrats arrêtés figure l'assassin présumé de l'abbé Albert Toungoumale Baba, tué en plein culte le 1er mai dernier à la paroisse Notre-Dame de Fatima », a-t-il précisé.

Selon les informations du RJDH, ces malfrats ont été présentés au parquet qui ouvre une procédure judiciaire afin de déterminer les responsabilités

JOURNÉE MONDIALE DES PREMIERS SECOURS

Le travail des volontaires mis en relief

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Croix-Rouge centrafricaine (CRCA) et toutes les sociétés de la Croix-Rouge ainsi que du Croissant-Rouge dans le pays organisent, depuis le 7 septembre, des expositions pour montrer l'importance des secouristes.

La Journée mondiale des premiers soins est célébrée chaque année le samedi de la seconde semaine du mois de septembre. Elle vise à mettre en relief le service des secouristes ainsi que leur importance. C'est dans cette optique que le CICR et la CRCA ont tenu à organiser des expositions pour faire la part belle aux volontaires de la Société nationale de la Croix-Rouge.

L'événement fait référence à Henri Dumont, fondateur de la Croix-Rouge, selon le pasteur Antoine Mbaogo qui a expliqué l'histoire de cette journée. « Pour la petite histoire, il y avait eu des combats à Solferino, en Italie, d'où beaucoup de blessés et des

morts abandonnés à leur sort. Et un homme épris d'humanisme, nommé Henri Dumont, s'était arrangé avec ses amis pour assister les blessés et ramasser les cadavres ; voilà comment est née la Croix-Rouge et surtout l'histoire des premiers secours que nous célébrons actuellement », a déclaré le président de la CRCA.

« Nous avons décidé d'apporter notre contribution aux événements qui se déroulent ailleurs dans le monde avec cette exposition pour mettre en relief l'importance du service des volontaires de la Croix-Rouge au sein des communautés, qui sont les premiers à intervenir sur le terrain

lorsqu'un conflit éclate ou qu'un accident survient », a pour sa part ajouté Françoise Lambert, coordinatrice de la communication au CICR.

Cette campagne d'exposition permettra également d'instruire la population sur les actes à accomplir lors des calamités diverses, ces gestes qui sauvent des vies. « Nous allons également, pendant ces expositions, montrer à la population les gestes à accomplir car nous avons jugé que les gestes qui sauvent ne sont pas seulement les volontaires mais que chaque personne dans sa famille devrait connaître ces gestes qui pourront servir dans les foyers en cas d'incident », a précisé le pasteur Antoine Mbaogo.

La campagne d'expositions prendra fin le 14 septembre.

RJDH



TTN
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT



Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA

Contact Paris : DJAMEL
☎ + 331 44 92 90 90 ☎ + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya
✉ ttnplus.wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
☎ +242 06 605 91 69 ☎ +242 05 522 49 99

BRÈVES

Burundi

L'ONU sollicite l'effort financier des bailleurs de fonds pour répondre aux besoins humanitaires du pays. Avec seulement un quart des fonds reçus pour cette année, le plan de réponse humanitaire pour le Burundi est l'un des moins financés au monde (25,9%), a alerté Ocha, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies, qui s'engage à travailler avec ses partenaires pour réduire les besoins humanitaires et ouvrir la voie à des initiatives de développement visant à renforcer la résilience des communautés. A ce jour, les partenaires humanitaires ont aidé le retour de plus de quarante-cinq mille Burundais depuis septembre 2017 et près de trente mille autres devraient rentrer d'ici à la fin de l'année de Tanzanie.

Libye

Plus de cent personnes, dont au moins une vingtaine d'enfants, ont péri dans le naufrage de deux bateaux au large des côtes libyennes début septembre, a annoncé Médecins sans frontières (MSF), citant des rescapés. Certains présentaient des brûlures sur 75% du corps. Parmi les survivants se trouvent des femmes enceintes, des enfants et même des bébés, estime MSF. Selon un communiqué de l'ONG, les deux bateaux pneumatiques avaient quitté les côtes libyennes, le 1er septembre au matin, avec chacun à son bord cent-soixante personnes. D'après MSF figuraient parmi eux des Soudanais, Maliens, Nigériens, Camerounais, Ghanéens, Libyens, Algériens et Égyptiens.

Zimbabwe

Une épidémie de choléra et de typhoïde a tué au moins dix-huit personnes et en a contaminé plusieurs centaines d'autres depuis une semaine dans de nombreux quartiers de la capitale du Zimbabwe, Harare. Au moins quatre cents personnes ont été hospitalisées dans les quartiers de Mbare, Budiriro et Glen View. Des tests réalisés dans les puits ont confirmé leur contamination par une bactérie causant le choléra et la fièvre typhoïde. Les autorités ont ordonné la fermeture des puits suspects mais elles ont malgré tout exhorté la population à respecter « les mesures élémentaires d'urgence » pour enrayer la contamination. Les épidémies de choléra et de fièvre typhoïde sont fréquentes au Zimbabwe, où les systèmes de distribution et d'assainissement des eaux sont souvent déficients. En 2008, au moins quatre mille personnes étaient mortes du choléra dans le pays.

Ghana

La dépouille de l'ancien secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, est arrivée le 10 septembre au Ghana, son pays natal, et une cérémonie y a été organisée. Son épouse, Nane Maria Annan, ses enfants et de hauts responsables de l'ONU ont accompagné le cercueil venu de Genève, qui était recouvert du drapeau bleu des Nations unies, puis remplacé par celui du Ghana. Le diplomate et Prix Nobel de la paix - premier dirigeant de l'ONU issu de l'Afrique subsaharienne - est mort, le 18 août, à l'âge de 80 ans. Le président du Ghana, Nana Akufo-Addo, était présent lors de la cérémonie d'arrivée de la dépouille. Des dirigeants traditionnels, des membres éminents du clergé, de hauts dirigeants militaires ainsi que des hommes politiques ont également participé à la cérémonie. Le public a été autorisé à rendre hommage à Kofi Annan à partir de mardi. De nombreuses personnalités du monde entier sont attendues jeudi pour les obsèques nationales.

Tanzanie

Le pays bénéficiera d'un prêt de 1,46 milliard de dollars de la part de la Standard Chartered Bank, pour financer une ligne ferroviaire électrifiée à écartement standard de 336 km entre les villes de Morogoro et de Makutupora. Prévu pour être construit par les sociétés Yapı Merkezi (Turquie) et Mota-Engil (Portugal), ce tronçon fait partie d'un axe ferroviaire plus long, visant à relier la capitale Dar es salam à la frontière rwandaise. Initié par le gouvernement du président John Magufuli, ce projet vise à stimuler le secteur du transport dans le pays et booster les relations commerciales entre la Tanzanie et les pays voisins. Une fois à terme, les autorités espèrent que le projet favorisera la création de trente mille emplois directs et de soixante mille emplois indirects.

Guinée équatoriale

Le Groupe de la Banque africaine de développement s'est engagé à épauler la diversification économique de la Guinée équatoriale dans l'agro-industrie et à soutenir un programme de renforcement des capacités visant à favoriser le développement de ses politiques publiques. Le document de stratégie pays 2018-2022 porte sur deux volets essentiels : le soutien à la mutation du secteur agricole en faveur de la diversification économique et le renforcement des capacités en matière de conception et de mise en œuvre des politiques publiques. Au cours des deux dernières décennies, la Guinée équatoriale a bénéficié d'une prospérité considérable tirée de ses vastes ressources pétrolières qui ont permis au gouvernement de bâtir des infrastructures de qualité dans les transports et les services de base tels que l'eau, l'électricité et le logement.

Josiane Mambou Loukoulou et AFP

NIGER

Le président appelle à une coopération plus efficace contre le terrorisme

Face aux menaces du crime organisé pesant sur la zone sahélo-saharienne, Mahamadou Issoufou, également président en exercice du G5 Sahel, a invité, le 10 septembre à Niamey, tous les Etats concernés « à une coopération plus vaste et plus efficace », dans le combat antiterroriste.

Le président nigérien a lancé son appel à l'occasion de la cérémonie d'ouverture dans la capitale nigérienne d'une conférence régionale sur « L'impunité, l'accès à la justice et les droits humains dans le contexte de nouvelles menaces à la paix et à la sécurité en Afrique de l'ouest et au Sahel ».

Mahamadou Issoufou a rappelé que cette conférence se tenait dans un contexte caractérisé par les menaces que constituent, pour la zone sahélo-saharienne, « le terrorisme et le crime organisé, ces ennemis sans foi ni loi, ces ennemis qui tuent, pillent et violent, ces ennemis qui sapent la paix et la sécurité dont nos Etats et nos peuples ont tant besoin pour se concentrer sur les questions prioritaires et urgentes du développement économique et social ». La vaste bande sahélo-saharienne fait face depuis des années à trois fronts très actifs : le groupe terroriste Boko Haram logé au Nigeria depuis 2009, les groupes terroristes proches d'al-Qaïda au Maghreb islamique, d'Ansar Dine et d'autres mouvements rebelles basés dans le nord du Mali ainsi que des groupes armés et autres bandits qui contrôlent le sud

de la Libye depuis le renversement en 2011 du régime de Mouammar Kadhafi. Pour le président nigérien « les préjudices causés par Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, par les autres organisations terroristes dans le Sahel et par les organisations criminelles, notamment du trafic de drogues, d'armes et de migrants sont énormes. Leurs actions sanglantes et brutales ont créé des traumatismes, dans certains cas irréparables ».

“Les coupables doivent répondre de leurs actes”

Face à ces nouvelles menaces, a déclaré le président nigérien, ces Etats n'ont eu d'autres choix que de renforcer les capacités opérationnelles et de renseignement de leurs forces de défense et de sécurité. C'est ainsi qu'ils ont pris l'initiative de mutualiser leurs moyens dans le bassin du lac Tchad, avec la mise en place de la Force mixte multinationale et dans le Sahel avec la mise en place de la force conjointe du G5-Sahel.

Parallèlement, ces Etats ont intégré dans leur stratégie l'Etat de droit, la justice et la lutte contre l'impunité, « qui contribuent à rétablir les va-

leurs communes d'une société, à affirmer la supériorité du bien sur le mal, de l'ordre sur le chaos ». Selon le président Issoufou, « les bourreaux, les coupables doivent répondre de leurs actes et être condamnés et les victimes doivent être indemnisées ».

Ces menaces terroristes et ces crimes odieux « appellent à plus de responsabilité, de solidarité, de coopération pour réduire les menaces et assurer notre survie en tant qu'Etat », a-t-il martelé.

Tout en reconnaissant que beaucoup d'efforts ont été fournis par les pays membres de cet espace commun et les organisations internationales, il estime que ceux-ci doivent s'intégrer dans la stratégie antiterroriste mondiale qui se veut globale, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, pour laquelle « une action efficace contre le terrorisme et la protection des droits de l'homme sont des objectifs non pas contradictoires mais complémentaires et synergiques ».

Cette conférence est organisée en partenariat avec le gouvernement du Niger, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest, l'Union africaine et le secrétariat permanent du G5 Sahel, en collaboration avec les institutions panafricaines de promotion et de protection des droits de l'Homme.

Xinhua

AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LA FOURNITURE DES ARTICLES MENAGERS ESSENTIELS (AME)

CRS a récemment obtenu le financement de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (United States Agency for International Development) à travers leur Bureau d'Assistance en Cas de Catastrophes à l'Etranger (Office of Foreign Disaster Assistance - OFDA).

Pour répondre aux besoins urgents d'assistance aux familles touchées par les conflits dans le département du Pool en République du Congo, CRS et son partenaire Caritas Congo, mettent en œuvre un projet d'assistance Rapide en articles ménagers essentiels (AME) appelé Ematelo (« Échelle » en Lingala).

Pour exécuter ce projet, CRS souhaite contracter des fournisseurs potentiels pour fournir les articles ménagers essentiels pour 2 250 Ménages. Ces Articles Ménagers Essentiels seront livrés à Brazzaville, au bureau CRS. Les livraisons seront faites en 3 temps en fonction des besoins exprimés par CRS. Les articles livrés doivent répondre aux normes et spécifications de CRS. Le Fournisseur est tenu de livrer au lieu indiqué dans un délai de 07 jours dès émission du bon de commande.

Les fournisseurs (Producteurs ou Revendeurs) intéressés sont invités à venir retirer (gratuitement) le dossier d'appel d'offre aux bureaux de CRS, sise à Brazzaville, rue de Duplex, quartier Blanche Gomes, derrière l'ambassade des Etats Unis, Centre-Ville, Brazzaville.

Composition de l'offre

1. L'offre sous plis fermé doit comprendre :

- Les documents d'identification (CNI ou Passeport pour Personnes Physiques et RCCM ou Equivalent pour Personnes Morales)

- Une copie de la dernière Patente

- Une copie du NIU

- L'offre technique dûment signée et cachetée (voir modèles de soumission dans le dossier d'appel d'offre)

- L'offre financière dûment signée et cachetée (voir modèles de soumission dans le dossier d'appel d'offre)

- Un échantillon étiqueté de chaque produit proposé dans l'emballage type et portant le nom du soumissionnaire

2. Autres Informations :

- L'offre doit avoir une validité minimum de 30 jours à dater de la date de clôture de l'avis d'appel d'offre

- La proposition financière devra être exprimée en francs CFA

- La proposition financière devra reprendre la quantité requise de cette présente demande et renseigner sur la valeur totale de l'achat sous peine d'être écartée

- Les soumissionnaires sont invités de s'enquérir des conditions et contenu du modèle de contrat avant la soumission

A. Soumission

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au bureau ci-haut cité au plus tard le lundi 21 Septembre 2018 à 12h00. Les offres doivent être soumises dans une enveloppe scellée portant la mention « À ne pas ouvrir avant le 24 Septembre 2018 » et portant la référence d'appel d'offres 2008 /EMA/001 Pour fins d'identification.

NB : CRS se réserve le droit de rejeter toute offre jugée incomplète ou inappropriée sans qu'il ne lui soit tenu de se justifier.

LA DIRECTION



LES VENDREDIS DU **JAZZ**



UN SON AUTHENTIQUE
POUR UN MOMENT EXCEPTIONNEL

AVEC FREDY MABANZA & WAKASSA GROUP

CE VENDREDI DE 19H30 À 22H30

ESSENGO BAR



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

AEROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

44448

GHANA

La population rend un dernier hommage à Kofi Annan

De nombreux Ghanéens en deuil honorent la mémoire de l'ancien secrétaire général des Nations unies, l'un des fils les plus célèbres de leur pays, se présentant devant son cercueil exposé à Accra.

Le corps du diplomate a été rapatrié, le 11 septembre de Suisse, où il résidait, avant les funérailles nationales et l'enterrement privé qui se dérouleront ce jeudi dans la capitale ghanéenne.

Première personnalité d'Afrique subsaharienne à avoir dirigé l'instance internationale et lauréat du prix Nobel de la paix en 2001, Kofi Annan est décédé à l'âge de 80 ans, le 18 août, après une courte maladie.

Dans le Centre international de conférences d'Accra, des officiers de l'armée en uniforme gardaient son cercueil, couvert du drapeau rouge, vert et or

du Ghana, sous les chants d'un chœur de musique traditionnelle et le battement des tambours. La plupart des personnes venues rendre un dernier hommage à Kofi Annan faisaient la queue tous de noir habillé.

Fritz Kitcher, Ghanéen retraité des Nations unies, qui a travaillé aux côtés de Kofi Annan à ses débuts, a confié que ce dernier lui avait enseigné « l'humilité, le bénéfice de l'honnêteté et de la détermination en diplomatie ». Son rôle en tant que premier dirigeant noir africain des Nations unies « est un honneur pour le Ghana », selon lui. « C'était merveilleux à nos yeux, c'était



Kofi Annan (DR)

« C'était merveilleux à nos yeux, c'était au-delà de ce dont nous pouvions rêver. Il a mis l'Afrique sur le devant de la scène et a montré que nous sommes capables de faire de grandes choses »

au-delà de ce dont nous pouvions rêver. Il a mis l'Afrique sur le devant de la scène et a montré que nous sommes capables de faire de grandes choses », a poursuivi le retraité. Akwo Kwame Johnson, agent d'entretien originaire de Côte d'Ivoire, est lui aussi venu se recueillir devant le cercueil de

son « grand-père ». A chaque fois qu'il le regardait à la télévision, a-t-il dit, il avait le sentiment de voir un membre de sa famille. « Il était président du monde entier ». « Nous l'avons tous aimé. Il a joué un rôle majeur pour notre pays, il a fait de son mieux », a expliqué pour sa part Joyce Atiase, retraitée

ghanéenne. Des dizaines de leaders du monde sont attendus à Accra pour les funérailles. Un service funéraire privé sera ensuite organisé dans le cimetière militaire de la capitale où il sera inhumé.

Josiane Mambou Loukoula
et AFP

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

L'Unicef plaide pour des politiques appropriées

Inquête des conséquences négatives des actes de violences perpétrés dans des établissements scolaires sur les enfants, l'agence onusienne a publié, le 11 septembre, un rapport sur la question.

Intitulé « Une leçon quotidienne : mettre fin à la violence à l'école », le rapport du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) invite les gouvernants du monde, en général, et les ministres de l'Enseignement, en particulier, à initier une politique efficace, capable de mettre un terme aux violences commises en milieu scolaire, notamment à l'endroit des élèves. L'Unicef indique que les actes qui se traduisent par les agressions et le harcèlement perturbent, selon les nouvelles statistiques, l'éducation d'environ cent cinquante millions de jeunes âgés de 13 à 15 ans dans le monde. « Ne permettez pas que la violence soit une leçon quotidienne dans nos écoles. Parce que, aucun enfant ne devrait avoir peur d'aller à l'école », déclare dans le rapport, la directrice exécutive de l'Unicef, Henrietta Fore.

Soulignant le contre-poids de la violence sur l'éducation, le document insiste que ce secteur joue un rôle fondamental dans l'édification de la société. Mais avec la présence des actes de violence

dans les écoles, ce milieu d'apprentissage n'est plus un lieu sûr. Ainsi, dans tous les pays, riches ou pauvres, la violence a des effets sur l'apprentissage et le bien-être des élèves.

« La violence est tellement répandue dans le monde et nous pensons qu'elle semble être inévitable. Or ce n'est pas le cas. La violence est évitable. Nous pouvons l'éviter en apportant tous notre contribution », ajoute le document.

Les jeunes doivent faire entendre leurs voix

Appelant les jeunes, notamment ceux de 13 à 15 ans à faire en-

tendre leurs voix pour être en sécurité face aux cas de violences constatés à leur égard, l'enquête de l'Unicef indique que chaque jour les élèves sont exposés à de multiples dangers, à savoir les bagarres, les pressions, les harcèlements sexuels et les disciplines violentes. Cette situation affecte considérablement leur apprentissage, les conduit à la dépression et à l'anxiété. C'est pourquoi, la violence est une leçon qu'aucun enfant n'a besoin d'apprendre, martèle l'Unicef.

« Si tu as un âge situé entre 13 et 24 ans, il faut suivre l'exemple de milliers de jeunes dans le monde, qui nous parlent de ce qui se passe au niveau de leurs écoles pour être en sécurité. Parce qu'en retour, nous présenterons les résultats de ces enquêtes aux ministres de

l'éducation des pays concernés et à d'autres dirigeants. Ceci, pour leur demander d'agir pour mettre fin aux violences à l'école », a fait savoir la directrice générale de l'Unicef, tout en relevant que la violence à l'école peut avoir de graves conséquences, à long terme, sur la vie des enfants, leur avenir et celui de la communauté car ils sont souvent pris pour cible en raison de leur identité ou de leur origine. La majorité des élèves vit dans la peur à cause de la violence alors que l'effort collectif peut mettre un terme à cette situation, se convainc-t-elle.

Un élève sur trois dans le monde victime de violence

D'après les statistiques, à travers le monde, dans la tranche d'âge de 13 à 15 ans, un élève sur trois est victime de harcèlement et des

bagarres physiques, au moins une fois l'année. Et les violences armées, notamment avec couteaux ou armes à feu, continuent de coûter la vie à des écoliers. Par ailleurs, dans le même sens, il y a une autre forme de violence qui évolue avec le numérique. En effet, les auteurs des harcèlements ont eu la possibilité de diffuser des contenus violents, blessants et humiliants d'un simple clic.

En conclusion, dans ce rapport, il a été recommandé que soient élaborées et appliquées par les Etats, des politiques et des lois visant à protéger les élèves de la violence à l'école, que soient renforcées des mesures de prévention et d'intervention à l'école, encourager les communautés à soutenir les élèves qui dénoncent les actes de violence, réaliser les investissements efficaces, assurer la sécurité des établissements et collecter les meilleures données ventilées sur les violences envers les enfants à l'école.

Il faut signaler que dans les prochains mois, l'Unicef entend lancer une campagne de sensibilisation à la question, à travers des conférences-débats et des tribunes d'échanges avec les élèves.

Rock Ngassakys

« Si tu as un âge situé entre 13 et 24 ans, il faut suivre l'exemple de milliers de jeunes dans le monde, qui nous parlent de ce qui se passe au niveau de leurs écoles pour être en sécurité. Parce qu'en retour, nous présenterons les résultats de ces enquêtes aux ministres de l'éducation des pays concernés et à d'autres dirigeants. Ceci, pour leur demander d'agir pour mettre fin aux violences à l'école »

REMERCIEMENTS

Les enfants, neveux et petits-fils du roi Maurice Intsilambia, décédé le 11 août 2018 au village Itaba, notamment Joss Maurice Ngayo, agent de la mairie de Brazzaville ; Séraphin Intsilambia, agent du CHU de Brazzaville ; Nino Serge Mporo Intsilambia, agent Plasco / Pointe-Noire ; Maxence Nganvala Intsilambia ; Aymard Intsilambia, chef du village Itaba ; Bazzos Eugène Mbandzami ; Kako Béranger Ntsalimbi remercient très sincèrement et particulièrement son Excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République ; M. Florent Ntsiba, ministre d'Etat, directeur de cabinet du chef de l'État, pour l'aide multiforme apportée à la famille durant toute la période des obsèques qui a duré un mois.

Les mêmes remerciements sont adressés au vénérable mwéné Jean-Pierre Nonault ; à Mme Ida Victorine Ngampolo, maire de Djiri ; à Guy Roger Embongo, secrétaire général de la mairie de Djiri ; à Charles Opossa, journaliste à Radio-Congo et à tous les autres parents, amis et connaissances.

Que la terre de nos ancêtres lui soit légère.

Prince Maurice Ngayo



NÉCROLOGIE



Son Excellence vice Premier ministre Firmin Ayessa, Claver Sylvestre Itoua, Daniel Ockanda Bambous, Delphine Ebola et Emilienne Mboulé, les familles Appolinaire Aya, Octave Yoka, Jeanne Eguessi, les enfants Oyombo et Adjembo informent les parents, amis et connaissances de Brazzaville, Makoua et d'autres localités du décès de leur soeur, nièce, fille et grand-mère Jeanne Sophie Oyombo, le samedi 8 septembre à 10h. La veillée se tient sur la rue Haoussa au n°89 à Poto-Poto, Brazzaville. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Mlle Leslie Kanga, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Otsoma et Ollessongo (Guy Paulin, Julienne, Le Vieux, Le Petit) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère et neveu, Bienvenu Mbanga (alias Imbéa), survenu le 7 septembre au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Makabandilou (arrêt carrefour). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Alain Fouka, les enfants Fouka, Andjembo et Oyombo informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère et tante, Mme Oyombo Jeanne Sophie, le samedi 8 septembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n°89 rue Haoussas à Poto-Poto Brazzaville. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

Déjà trois années que tu nous a quitté Papa ! Le temps passe si vite, mais ton souvenir est plus que jamais là.

A l'occasion de ce triste troisième anniversaire, du décès de notre très cher bien-aimé Père et Mari, Gilbert Okondza.

Les enfants Okondza : Justin, Opias, Gilthèse, Gandy, Gracette, Espérance, Viha, la veuve Thérèse Okondza et la Famille vous prient de se joindre à eux, afin d'avoir une pensée en mémoire de l'âme de cet illustre homme.

A cet effet, une messe pour le repos de son âme, sera dite ce dimanche 16 septembre 2017 à 10h30 à l'église Sainte Marie de Ouenzé.

Papa, nous ne n'oublions jamais, que Dieu te bénisse.



UNION EUROPÉENNE-AFRIQUE

Jean-Claude Juncker propose «une nouvelle alliance»

Le président de la Commission européenne a suggéré, le 12 septembre, de bâtir « un nouveau partenariat » entre les deux parties qui viserait à y créer jusqu'à dix millions d'emplois dans les cinq prochaines années.

Devant le parlement européen à Strasbourg, Jean-Claude Juncker a déclaré : « La Commission propose aujourd'hui une nouvelle alliance (...) pour des investissements et des emplois durables ». Un nouveau partenariat économique entre les deux continents « permettrait de créer jusqu'à dix millions d'emplois en Afrique dans les cinq prochaines années », a-t-il souligné.

Il a relevé que l'Afrique, dont de nombreux ressortissants fuient vers l'Europe en quête d'une vie meilleure, via la Méditerranée, compterait « 2,5 milliards d'habitants d'ici à 2050 ». « 36% du commerce de l'Afrique se fait d'ores et déjà avec l'UE mais les échanges commerciaux entre nous ne sont pas suffisants », a estimé le président de la Commission européenne.

« L'Afrique n'a pas besoin de charité, elle a besoin d'un partenariat équilibré »

« Je suis convaincu que nous devons faire évoluer les nombreux accords commerciaux entre les pays africains et l'UE vers un accord de libre-échange de continent à continent, un partenariat économique entre partenaires égaux », a ajouté le chef de l'exécutif européen.

Il faut, selon lui, « arrêter d'envisager » les relations de l'Union européenne (UE) avec l'Afrique « dans la seule perspective de l'aide au développement ». « L'Afrique n'a pas besoin de charité, elle a besoin d'un partenariat équilibré », a-t-il insisté.

Il faut, selon lui, « arrêter d'envisager » les relations de l'Union européenne (UE) avec l'Afrique « dans la seule perspective de l'aide au développement ». « L'Afrique n'a pas besoin de charité, elle a besoin d'un partenariat équilibré », a-t-il insisté.

AFP

ARTS PREMIERS

Coup d'envoi à Paris du principal salon mondial

Le plus grand rendez-vous international des arts premiers, Parcours des mondes, a ouvert ses portes mardi à Paris, accueillant des centaines de collectionneurs venus du monde entier mais aussi les curieux, libres de déambuler parmi les œuvres.

Événement commercial, avec une soixantaine de galeries participantes, ce salon annuel ambitionne aussi de mieux faire connaître l'art tribal d'Afrique, d'Océanie, d'Amérique ainsi que les arts classiques asiatiques, souvent méconnus.

Le public peut déambuler librement de galerie en galerie, une soixantaine, et admirer des œuvres d'art qui vont de 1 000 à plusieurs dizaines de milliers d'euros pour les plus belles pièces.

Quelque 10 000 visiteurs sont attendus pour ce salon en plein air, au cœur du quartier de Saint-Germain des Prés, selon les organisateurs, ravis de voir les acheteurs américains de retour cette année après une parenthèse liée aux attentats contre la capitale française.

Président d'honneur de cette 17^e édition, le grand collectionneur

américain Adam Lindemann a confié lors d'une conférence de presse sa double passion pour l'art contemporain et l'art tribal.

« J'ai toujours aimé faire cohabiter l'art occidental et les arts africains et océaniens », a expliqué ce collectionneur célèbre pour ses ventes records d'œuvres de Jeff Koons ou Jean-Michel Basquiat. Ces objets sont « historiques, mais aussi mythiques,

« J'ai toujours aimé faire cohabiter l'art occidental et les arts africains et océaniens »

magiques. On apprécie leur plasticité, leur forme mais aussi leur mystère », a ajouté le collectionneur. « Ces œuvres ont influencé notre culture et de-

meurent parmi les plus grands chefs-d'œuvre jamais créés ».

« Les arts d'Afrique et d'Océanie ont été découverts par des artistes de l'avant-garde au début du XX^e siècle », a rappelé à l'AFP Nicolas Rolland, historien et marchand d'art, citant notamment Picasso, Derain, Braque, Miro... Ces artistes s'en sont inspirés et ont contribué à faire reconnaître la valeur esthétique de ces objets jusqu'alors réduits à leur dimension ethnographique, a-t-il souligné.

Un hommage est aussi rendu dans le cadre du salon à une mythique exposition d'art tribal organisée en 1930 au Théâtre Pigalle à Paris. Un accrochage réunit ainsi une vingtaine d'objets exceptionnels ayant figuré dans cette exposition, majeure pour la reconnaissance des arts premiers en Europe.

Des conférences-débat et des expositions thématiques complètent le programme de Parcours des mondes, qui se tient jusqu'au dimanche 16 septembre.

D'après AFP

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpita), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-19h)
Samedi (9h-19h)

ARRÊT SUR IMAGE



Le conseiller spécial du président de la République, Guy Georges Mbaka, accompagné du conseiller André Kamba a visité, le 17 août 2018, le Musée galerie du Bassin du Congo. Ils ont tous mentionné dans le livre d'or.

DÉCRISPATION DE LA VIE POLITIQUE

Des organisations de la société civile proposent une transition citoyenne

Un collectif d'ONG a rejeté, le 12 septembre à Kinshasa à l'occasion d'une conférence de presse, le processus électoral en cours, estimant qu'en vue d'assainir l'espace public et d'organiser de meilleures élections, des personnes neutres doivent être nommées à la tête des institutions.

Le Collectif d'actions de la société civile (Casc) a exigé que les politiques soient écartés du processus électoral pour laisser sa conduite aux personnes neutres, qui ne seront pas candidates aux prochaines élections. Il a exhorté le chef de l'Etat à se retirer du pouvoir pour favoriser la libération du processus électoral et sa mise en oeuvre avec de nouveaux acteurs à la tête des institutions.

Le Casc a invité tous les acteurs politiques de l'opposition à soutenir sa position de porter ce combat et de le rejoindre afin de sauver la nation du précipice. Le collectif appelle également à la mobilisation citoyenne générale et annonce des actions de grande envergure à partir du 19 septembre.

Un processus porteur d'irrégularités

Faisant le tour d'horizon du processus électoral, ce regroupement a regretté qu'après le retrait



du président Joseph Kabila de la course à la présidentielle, le processus ne soit toujours pas libéré. « Le processus demeure porteur des irrégularités non correctionnelles avant la prétendue date des scrutins », a indiqué le Casc. Il a dit assister à un règlement de comptes personnels soit par le biais de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), soit par celui de la Cour constitutionnelle pour exclure certains challengers sérieux. Pour le Casc, le processus électoral en cours

serait piloté par une Céni qui n'a d'indépendante que de nom, n'offrant aucune garantie pour son aboutissement heureux. Le Casc a soutenu qu'il est inadmissible de vouloir organiser les prochains scrutins en utilisant une machine à voter illégale, non reprise dans la loi électorale. « Ce matériel ne rencontre pas l'assentiment de toutes les parties prenantes et il est refusé par un nombre important de notre population et des observateurs sérieux », a souligné cette plate-forme d'ONG. Elle

a argumenté que l'adaptation des électeurs à cette machine ne permettra pas la tenue des élections en un seul jour, conformément à la loi. Cette plate-forme est revenue sur l'exigence de la révision du fichier électoral, la situation des dix millions d'électeurs sans empreintes digitales qui ne peut, selon elle, garantir la confiance et l'apaisement au lendemain de la publication des résultats.

Non application des mesures de décrispation

Le Casc a fait également consta-

ter que depuis la signature, « dans la douleur », de l'Accord de la Saint-Sylvestre, toutes les mesures de décrispation ne sont pas mises en application. Les prisonniers politiques et d'opinion, a-t-il relevé, continuent de croupir dans les prisons, les poursuites judiciaires à l'encontre de certains politiques d'opposition sont fortement affermies. La plate-forme a, en outre, regretté « une vague d'invalidations injustes des sérieux challengers au poste de président de la République », affirmant: « Le pouvoir en place a utilisé la Céni et la Cour constitutionnelle pour exécuter ses intentions, avec des interprétations erronées des lois, afin de mettre hors course certains candidats ». Le Casc justifie sa position par la volonté de donner au pays des élections qui consolideront la démocratie, porteuse de développement. « On n'est pas pressé. En vue d'éviter d'amener le pays dans le chaos, la population n'a pas seulement besoin des élections mais elle veut des élections qui conduisent au changement, au développement », a expliqué Martin Milolo, membre d'une des organisations du Casc, pour balayer la crainte du dépassement de la date du 23 décembre.

Lucien Dianzenza

PROCESSUS ÉLECTORAL

Tshisekedi, Bemba, Muzito, Katumbi et Kamerhe rejettent la machine à voter

Les cinq leaders de l'opposition congolaise, réunis le 12 septembre à Bruxelles, en Belgique, estiment que l'usage de l'électronique aux prochains scrutins est contraire à la loi électorale.

La rencontre de cinq leaders de l'opposition ayant postulé à la présidentielle a finalement eu lieu dans la capitale belge. Jean-Pierre Bemba, Adolphe Muzito, Moïse Katumbi, Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe ont fait le point de la situation politique de l'heure, à la lumière des enjeux qui entourent le processus électoral. Face à ce qu'ils croient être les manœuvres du régime visant à organiser une fraude massive en vue de conserver le pouvoir, ces leaders ont réaffirmé leur refus de cautionner toute parodie d'élections.

Passant au crible une à une les différentes préoccupations qui plombent ce processus, ils ont dégagé une convergence de vues, notamment sur la machine à voter qu'ils ont rejetée, au motif qu'elle a été « imposée par la Céni en violation de la loi électorale ». Entre-temps, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui a déjà lancé le processus de convoyage de ces machines de la Corée du Sud vers la RDC et de leur déploiement sur l'ensemble du territoire national, n'entend pas lâcher prise. Plus de cinquante-deux mille

machines à voter sont, en effet, attendues dans les prochains jours au pays. Sur le même ton, les participants à la rencontre de Bruxelles ont exigé le nettoyage du fichier électoral « afin d'identifier et d'extraire les plus ou moins dix millions d'électeurs enrôlés sans empreintes digitales ». La désignation du candidat commun à la présidentielle, une question stratégique Une problématique que la Céni entend résoudre à partir des listes provisoires des électeurs actuellement disponibles dans les bureaux d'enrôlement faisant office de bureaux de vote. Les participants à la rencontre de Bruxelles ont, par ailleurs, exigé « la participation effective aux élections des candidats exclus ou invalidés pour des raisons politiques afin d'assurer la tenue d'élections inclusives ». Les autres recommandations formulées concernent la restructuration et l'audit de la Céni, conformément à l'Accord de la Saint-Sylvestre, mais aussi l'application des mesures de décrispation du climat politique, comme prévu dans le même accord. Ils ont enfin plaidé pour la prise en compte des missions d'observations nationales et internationales lors des scrutins de décembre. Quant au candidat commun de l'opposition, ils ont convenu à ce sujet « de s'accorder en vue de la désignation irréversible, dans les meilleurs délais, sur une vision



(De gauche à droite) Vital Kamerhe, Felix Tshisekedi, Adolphe Muzito, Katumbi et Bemba partagée et un programme harmonisé, du candidat commun de l'opposition à une élection présidentielle crédible dans le souci de maximiser les chances de la gagner ».

S'exprimant à propos devant la presse à la fin de la réunion, Vital Kamerhe a déclaré: « C'est une question stratégique et de réalisme politique. Aujourd'hui, si nous disons que le candidat commun de l'opposition, c'est X, et si vous apprenez que demain, on lui a coupé la tête, vous ferez quoi ? La campagne électorale commence

le 20 novembre et se termine deux jours jours avant le début des élections. Nous allons le dire dans le meilleur délai. A chaque chose son temps ».

Nous que parmi les cinq ans dirigeants, Jean-Pierre Bemba et Adolphe Muzito ont été invalidés de l'élection présidentielle, Moïse Katumbi est en attente de la réponse du Conseil d'Etat pour être autorisé à déposer sa candidature, pendant que les dossiers de Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe ont été retenus par la Céni.

Alain Diao

SITUATION ÉCONOMIQUE

La Banque mondiale publie son cinquième rapport de suivi sur la RDC

Le document plaide en faveur d'un accroissement substantiel des recettes intérieures grâce à une meilleure exploitation du potentiel fiscal du pays et insiste également sur l'augmentation, de manière tout aussi substantielle, des dépenses de santé pour assurer une croissance économique plus inclusive.

Placée sur le thème de « L'amélioration de la dépense de la santé pour renforcer le capital humain et assurer une croissance inclusive », la cinquième édition du Rapport de suivi de la situation économique de la République démocratique du Congo (RDC) apporte un éclairage sur les développements économiques récents et l'efficacité des ressources allouées au secteur de la santé. Les grandes lignes ont été présentées, le 12 septembre à Kinshasa, par la représentation de la Banque mondiale (BM) en RDC et son équipe d'économistes, à l'occasion de la remise officielle du document au ministre du Budget, Pierre Kangudia.

Selon ce rapport, les experts de la BM constatent un redressement modéré de la croissance congolaise à la suite de la récente remontée des cours des matières premières. Par conséquent, la RDC est bien partie pour sortir de sa récession économique « à un rythme modéré », confient les experts qui n'excluent pas des risques majeurs, notamment le retournement des cours mondiaux, l'aggravation des tensions politiques et une baisse de la croissance de la Chine consécutive aux conflits commer-



Un centre de santé

ciaux actuels qui l'opposent aux Etats-Unis d'Amérique.

La croissance congolaise est estimée à 3,7 % en 2017, alors qu'elle s'est établie à 2,4 % en 2016. Plus loin, le document épingle la faiblesse du niveau des réserves en dépit de la réduction du déficit des comptes extérieurs. Autre constat préoccupant, un rétrécissement de l'espace budgétaire malgré la relance effective de l'activité. Cela prouve à suffisance les faiblesses structurelles du système fiscal national, renchérit le rapport. Enfin, sur le plan monétaire, l'on signale un durcissement de la politique de la Banque centrale du Congo sans arriver malgré tout

à enrayer les pressions inflationnistes. Au second semestre 2017, la monnaie nationale s'est relativement stabilisée après un premier semestre chaotique.

Les dépenses de la santé à la loupe

Par rapport à la santé, les indicateurs restent globalement au rouge en dépit des progrès enregistrés depuis 2007 en matière d'efficacité. Il en ressort un déficit important d'équité et d'efficience de la dépense publique dans le secteur. « La BM appelle à un accroissement du niveau des dépenses en santé pour assurer une croissance économique plus inclusive ». En effet, le niveau des dépenses actuel ne

permet que de s'acquitter des salaires, laissant peu de ressources disponibles pour des interventions plus significatives, précisement la construction des nouveaux centres de santé et la modernisation des hôpitaux. Pire, cette dépense est prise en charge en majorité par les ménages qui financent ainsi près du double de la contribution de l'Etat. Il est difficile d'assurer la traçabilité de l'apport direct des partenaires au développement, une autre source importante d'appui pour le secteur.

Maintenir le cap des progrès

La BM termine son rapport par des perspectives à court et moyen termes plutôt encourageantes. Une nette accélération est attendue de la reprise économique, la poursuite de la stabilisation du marché des changes et un fléchissement de l'inflation. Parmi les pistes de solution sur l'épineuse question de l'écart fiscal à compenser, il y a, par exemple, la proposition de la création d'une unité de politique fiscale pour renforcer la maîtrise de l'assiette imposable. La question de la mobilisation plus accrue des recettes est d'autant plus cruciale qu'elle règle durablement la problématique de la baisse des dépenses dans la santé et d'autres secteurs stratégiques. Cela n'empêche pas de réfléchir sur d'autres sources de financement, comme le marché financier. En définitive, tout doit être fait pour empêcher un enlisement au moment où les projections de croissance font état du redémarrage de l'économie nationale.

Laurent Essolomwa

JUSTICE BELGE

L'affaire de passeport falsifié de Moïse Katumbi classée sans suite

L'information judiciaire ouverte par le parquet de Halle-Vilvoorde pour « faux en écriture publique » contre l'opposant congolais, après son interpellation à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem au moment du contrôle d'identité, n'aura abouti à aucun grief pouvant donner lieu à des poursuites.

L'affaire de passeport falsifié de Moïse Katumbi qui avait, il y a quelques temps, focalisé l'attention générale sur fond d'interprétations diverses vient d'atteindre son épilogue. Le substitut du procureur du roi au parquet de Halle-Vilvoorde qui avait été désigné pour suivre cette affaire a, en effet, informé le 10 septembre l'avocat de l'ex-gouverneur du Katanga que l'affaire était classée sans suite, faute d'éléments

probants. « Il n'y avait pas assez d'indices de culpabilité concernant Moïse Katumbi, raison pour laquelle le dossier a été classé sans suite », a-t-il déclaré.

C'est le porte-parole de l'opposant, Olivier Kamitatu, qui a annoncé la nouvelle le 11 septembre à la presse. « Une vraie justice qui a rendu ce devoir. Et donc, le juge a estimé qu'il n'était nul besoin de poursuivre quoi que ce soit », s'est contenté de dire le directeur de cabinet de Moïse Katumbi, soutenant que ni le leader d'Ensemble ni son avocat, personne n'avait été saisi d'un quelconque grief, ce qui laisse à penser que le dossier était simplement vide. « C'est simplement un magazine publié en Europe qui, par sensationnalisme, avait évoqué une affaire de falsification du pas-



Moïse Katumbi

seport du président Moïse Katumbi », a indiqué Olivier Kamitatu. Ce qui, d'après lui, « montre effectivement qu'il n'y a jamais eu falsification, fraude ou en quelque manière que ce soit une activité répréhensible de la part du président Moïse Katumbi ». Expliquant la raison de cette déconvenue, le porte-parole de Moïse Katumbi a fait savoir que tout était parti de l'annulation de tous les passeports semi-biométriques

et leur remplacement par des passeports biométriques. « Moïse Katumbi a été victime de cela, bien que des visas en cours de validité étaient sur son passeport, il s'est vu confisquer ce document qui n'avait plus cours de validité », a-t-il ajouté. Et pourtant, l'intéressé aurait, d'après des sources, introduit une demande en bonne et due forme auprès des services compétents pour l'attribution d'un nouveau passeport biométrique mais sans succès.

Pour rappel, l'opposant congolais avait été interpellé le 14 juin dernier après son atterrissage à Brussels Airport, de retour d'un voyage en Israël, en raison d'un passeport jugé « falsifié » par la police belge et dans lequel était jointe « une fausse page d'identité ». Moïse Katumbi s'était alors vu octroyer un laissez-passer après un contact avec les Affaires étrangères et l'Office des étrangers.

Alain Diasso

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

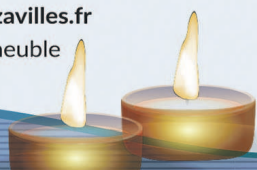


Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



PROCESSUS ÉLECTORAL

L'autorité traditionnelle lance un message de paix

Au cours d'une rencontre, le 11 septembre, avec le ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, des chefs coutumiers représentant les vingt-six provinces de la République démocratique du Congo (RDC) ont mis en garde tous les acteurs politiques, congolais ou étrangers, « qui oseront encore mener des activités pour faire couler le sang des Congolais ».

En tant que gardiens du temple, les chefs coutumiers entendent jouer leur partition dans le déroulement du processus électoral pour un aboutissement heureux. Défenseurs des terres et détenteurs de tous les pouvoirs ancestraux, ils tiennent à la sauvegarde de la paix et de la concorde nationale, afin que les scrutins, attendus le 23 décembre, se négocient sans anicroches et sans la moindre perturbation. L'histoire se répète. Comme en 2016, lorsque tous les esprits étaient surchauffés craignant le chamboulement qu'inspirait la date fatidique du 19 décembre, c'est de ces chefs traditionnels qu'étaient venues les assurances qu'il ne se passerait rien. Ils l'avaient fait savoir, à l'époque, au chef de l'Etat qu'ils avaient exhorté à l'apaisement. Leurs prédictions s'étaient révélées véridiques car le peuple congolais passait cette échéance dans la

quiétude. Le sang des Congolais n'avait pas coulé ni à Kinshasa ni ailleurs sur le territoire national.

Aujourd'hui encore, les vingt-six chefs coutumiers du pays entendent réserver la primauté au chef de l'Etat, Joseph Kabila. Reçus en audience, le 11 septembre à Kinshasa, par le ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, ils lui ont exprimé leurs préoccupations assorties d'une demande expresse, celle de rencontrer, sous sa facilitation, le chef de l'Etat qu'ils considèrent, d'ailleurs, comme étant leur « allié naturel ». Un message adressé au président de la République a été remis, séance tenante, au ministre Kabange Numbi qui a promis de le faire parvenir à qui de droit.

Restituant le contenu des échanges qu'ils ont eus avec le ministre, Lingolo Ituka, chef coutumier de Tshuapa, au nom

de ses collègues, a mis une emphase soutenue sur l'hommage que leur corporation a rendu au chef de l'Etat pour son engagement à respecter la Constitution. Soucieux de préserver la paix et l'intégrité territoriale, conscients également des enjeux de l'heure pour un aboutissement heureux du processus électoral en cours, ils ont salué son acte légendaire de renoncer à un troisième mandat. « *Il a prouvé au peuple congolais et particulièrement aux autorités coutumières sa grande passion pour le Congo et son amour pour la patrie* », a dit Lingolo Ituka, lisant une déclaration des chefs coutumiers. Enfin, ces gardiens du temple ont mis en garde tous les acteurs politiques, congolais ou étrangers, « *qui oseront encore mener des activités pour faire couler le sang des Congolais* ». A cet effet, ils ont invité la population congolaise à la vigilance, à ne pas être manipulée et à travailler pour la paix.

Alain Diasso



Kabange Numbi entouré des chefs coutumiers

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



SPECTACLE

Supersonic en concert dans la capitale économique

Le groupe réserve au public ponténégrin un grand moment de jazz, le 29 septembre, à l'Institut français du Congo.

Créé en 2011 comme un groupe de rock déguisé en jazz, Supersonic compte six musiciens exceptionnels, venus de tous les horizons, aux styles musicaux éclectiques, du jazz à l'électro-rock, en passant par le « drum&bass ».

Parmi ces musiciens, il y a Thomas de Pourquery, leader et créateur du groupe, Laurent Bardinne, Arnaud Roulin, Frédéric Galiay, Fabrice Martinez et Edward Perraud.

Ces six artistes envoûtants ont un seul point commun : leur amour pour la mélodie et la transe musicale mais surtout, de la musique dans tous ses états avec de l'improvisation comme mot d'ordre. En effet, l'essence et la naissance de ce groupe interviennent après la sortie de l'album «Play Sun Ra», en hommage à Sun Ra. Ce pre-

mier album a permis à ces artistes non seulement de tourner énormément dans le monde entier mais également de rééquilibrer leurs pensées tout en renonçant à l'idée de faire de Supersonic un groupe éphémère.

Aujourd'hui, ce groupe développe une nouvelle manière de jazz cosmique et, de par sa créativité, il donne un nouvel élan au jazz français. Son leader, Thomas de Pourquery, à la fois musicien, parolier, compositeur, crooner et même acteur, est un saxophoniste talentueux qui surgit d'une dimension intersidérante.

Ses deux disques avec le groupe ont été récompensés aux Victoires du jazz : album de l'année pour «Play Sun Ra» en 2014 et artiste de l'année pour «Sons of love».

Supersonic sera dans la ville océane dans quelques jours pour son concert inédit. Une occasion offerte à la population d'écouter le jazz aux accents rock, sur fond de mélodies intersidérales et de sons urbains répétitifs produits par les nouvelles technologies.



Supersonic au grand complet / crédit photo DR

Ce concert s'annonce déjà envoûtant car ce groupe impressionne toujours à chaque fois qu'il se produit. Et même s'il mélange les genres en allant puiser tantôt dans la pop, tantôt dans la soul,

il ne sacrifie rien au jazz contemporain. Sur scène, l'expérience prend toute sa saveur.

Notons que les six musiciens de cet orchestre excellent tous dans leurs parties (claviers, sax,

trompette, batterie, basse). Une musique de transe, tendre ou furieuse, dressant un pont entre le free des grands du jazz des années 1960 et l'énergie du rock.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE

Le reggae à l'honneur à Pointe-Noire

Prélude à la sixième édition du festival « Reggae Kongo dia Ntotila » qui a lieu du 14 au 15 septembre, Jah Thiano, l'initiateur du projet, a animé le 12 septembre une conférence de presse en compagnie des partenaires et artistes pour présenter l'événement.

chées dans le pays. « *Il n'y a point de développement sans paix car c'est elle qui est la première ressource nécessaire pour la bonne marche de la communauté* », a dit Jah Thiano. « *Nous louons les efforts qui se font dans le pays en faveur de la paix mais notre souhait est que cette paix*

Cette démarche est encouragée par les partenaires ravis de participer à cet événement qui met en avant les valeurs d'humanité, de solidarité et d'unité. Des vertus que partageront pendant cinq jours les artistes invités pour prester : Ousmane Keita (Gambie), Ndara, Christian Ouyssika et King Servo (Congo), Jah Nyamsi Sélassié (Cameroun) et Faya Man (Côte d'Ivoire).

Selon Jah Thiano, «Reggae Kongo dia Ntotila» est un festival qui devrait être organisé dans les pays formant l'ex-royaume Kongo qui regroupait le Congo, la République démocratique du Congo et l'Angola. «*Mais faute de moyens financiers, on n'a pas pu le faire. Voilà pourquoi le festival ne se tient qu'à Pointe-Noire et quelque fois à Brazzaville*», a-t-il déploré. Selon l'initiateur du projet, depuis la première édition, le festival parcourt son petit bonhomme de chemin car à chaque édition, des avancées sont perçues, matérialisées par l'engouement des jeunes congolais pour le reggae. Signalons qu'en marge du festival, il sera organisé, dans l'enceinte de «Télé Congo» Pointe-

Noire, outre les prestations musicales, un défilé de mode sans oublier l'exposition d'œuvres d'art qui a lieu aussi sur la terrasse du Pinocchio.

Hervé Brice Mampouya



Jah Thiano, les partenaires et artistes pendant la conférence de presse / Adiac

« Paix » est le thème du festival qu'organise la Fondation Makeda en partenariat avec le Pinocchio et «Télé Congo» Pointe-Noire. Une édition qui se veut être le relais des vertus de paix et d'unité enclen-

ne s'arrête pas aux simples mots, qu'elle soit concrétisée dans les actes. C'est ce que véhicule la musique reggae qui est un rythme des non violents, un rythme qui fait l'apologie de la paix », a-t-il ajouté.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL D1

ASP et Sercy se bousculent pour la deuxième place

La compétition se poursuit sans incident dans la ligue de Pointe-Noire. A trois journées de sa fin, les équipes mieux classées se battent dans l'espoir de se hisser en ligue 2 nationale. Le 11 septembre, en match comptant pour la douzième journée, Béni sport a tenu en échec ASP par un but partout. Ce score nul a fait chuter provisoirement ASP à la troisième place, tandis que Sercy reprend le deuxième rang du classement. L'autre match de la journée a été remporté par US Saint Pierre face à Movis, deux buts à un.

Cette douzième journée se poursuivra ce 13 septembre au complexe sportif de Pointe-Noire. Au programme, JSM face à Lissanga et Ecole Mourinho contre Stade ponténégrin. Le 14 septembre, Pontonsur-mer affrontera Etoile-du-Ciel et AS Movis sera opposée à AS Sifumu.

Soulignons que Vaudou conserve jusqu'alors son leadership.

Charlem Léa Legnoki

DIABLES ROUGES

Le staff technique reçoit un carton jaune

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a réuni, le 11 septembre, dans la salle de communication du Centre national de formation de football, la direction du onze national pour tirer les enseignements de la piètre performance face au Zimbabwe.

Les Diables rouges ont concédé à domicile, le 9 septembre, un nul d'un but partout face aux Warriors du Zimbabwe, en match comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2019. Le hasard a voulu que le score identique du Liberia contre la République démocratique du Congo les remette encore dans la course. Les prochains matches auront des allures de finales pour les Congolais, à commencer par celui du 10 octobre face au Liberia. C'est la raison principale qui a poussé la Fécofoot à échanger avec les entraîneurs.

Jean-Michel Mbono n'a pas caché sa déception au sujet des points perdus à domicile. « *Le match de dimanche était de l'à-peu-près. On doit rectifier le tir* », a dit le président de la Fécofoot, dans

les membres du bureau exécutif. « *Dans ma vision, Oniangué et Ndinga jouent au même registre. Ndinga était convoqué avant qu'il ne se blesse. J'ai alors pris la décision de ne pas rappeler Oniangué* », a justifié Valdo Candido. Ce n'était pas pourtant la seule erreur constatée pour les débuts de Valdo sur le banc de touche des Diables rouges seniors. La Fécofoot lui a demandé les comptes sur les dix-huit joueurs retenus pour le match avant de critiquer vivement le onze de départ. Valdo, faut-il le rappeler, avait débuté le match avec six joueurs à vocation défensive.

Le premier vice-président de la Fécofoot, très remonté, a, d'ailleurs, révélé qu'il avait averti le coach adjoint des Diables rouges sur les adaptations. « *J'avais dit*



Les membres de la Fécofoot échangeant avec le staff technique des Diables rouges/Adiac

par complaisance). Pour preuve, quand le staff a voulu défendre le cas Baron Kibamba, parti pour l'Espagne après le Championnat d'Afrique des nations (Chan), la Fécofoot a rebondi en lui demandant d'apporter les feuilles de match pour la convaincre. « *Depuis janvier, il fait ses aventures hors du pays et vous dites qu'il a joué* », s'est indigné le premier vice-président de la Fécofoot. Et à Jean-Michel Mbono d'ajouter : « *Ici chez nous, quand tu vas même au Cabinda, tu deviens professionnel. On peut quitter Brazzaville en mauvaise forme surtout que nous connaissons comment ils partent. Il part, il n'y a pas de bruit et même quand il revient, il n'y a pas de bruit. Ils sont nombreux qui étaient partis et qui sont revenus. Il y a la forme du moment qu'il faut privilégier* ».

Le staff appelé à se ressaisir
Même ceux qui ont débuté sur le banc comme Prestige Mboun-

gou et Varel Rozan n'ont pas été épargnés par les critiques des membres du comité exécutif de la Fécofoot. Prestige Mboungou, a expliqué la Fécofoot, n'est plus titulaire dans son club, les Diables noirs. Il n'a fait qu'une brève apparition lors de la finale de la Coupe du Congo. Depuis lors, il traîne une blessure. Il en est de même pour Varel Rozan qui n'a plus joué depuis la finale de la coupe du Congo, le 14 août, au cours de laquelle il a été contraint d'abandonner ses coéquipiers après cinq minutes de jeu, en raison d'une blessure. Les joueurs locaux, qui brillent dans leur club comme Beni Makouana, ont suivi le match depuis les gradins. Autant d'erreurs qui ont fait sortir Jean Guy Blaise Mayolas de ses gants. « *Il faut que vous soyez responsables. Vous avez une mission, à savoir qualifier l'équipe pour le Cameroun. Lorsqu'on a échoué à deux reprises, la troisième fois c'est le chaos. Le pays met beaucoup d'argent pour*

cette équipe, alors que les retraités et les professeurs de l'Université ne sont pas payés. Vous êtes payés pour ne pas nous montrer ce cinéma. Nous vous donnons une marge de chance. Sinon la décision du comité exécutif était de vous virer tous. C'était notre décision en interne, parce que ce que nous avons vu dimanche, c'est la catastrophe », a-t-il martelé.

Ce n'est pas Gobard Ngami qui dira le contraire. Il a reconnu, dans cette sélection, le film du Chan au Maroc. « *C'est ce que nous avons subi au Maroc. On sélectionne les gens qui ne s'entraînent pas dans leurs clubs. Quelqu'un qui ne joue pas dans un club ne peut pas être en équipe nationale* », a-t-il rappelé. Valdo et Ngatsono ont deux matches contre le Liberia, en octobre, pour prouver leur savoir-faire. Au cas contraire, la décision sera très brutale. Seules les victoires leur permettront d'oublier le souci avec la Fécofoot.

James Golden Eloué

« C'est ce que nous avons subi au Maroc. On sélectionne les gens qui ne s'entraînent pas dans leurs clubs. Quelqu'un qui ne joue pas dans un club ne peut pas être en équipe nationale »,

son introduction. Ensuite, la Fécofoot a exprimé sa volonté de jouer franc-jeu avec les entraîneurs sur les choix qu'ils avaient opérés. Elle a tenu avant tout, en effet, à connaître les motifs de la non-sélection de certains joueurs habitués à porter le maillot de l'équipe nationale, dont Prince Oniangué, le capitaine de la sélection. Les raisons évoquées par chacun d'eux n'ont pas convaincu

à Ngatsono avant le match, que si vous faites jouer Carof Bakoua au milieu, vous ne sortirez pas de ce stade, parce que le vendredi, je vous ai vu faire les adaptations de l'équipe qui devait commencer la rencontre », a souligné Jean Guy Blaise Mayolas. La place de certains joueurs dans la sélection a été remise en cause. Beaucoup ne jouent pas dans leurs clubs (donc un choix

FÉCOFOOT

Les élections repoussées au 3 octobre

L'assemblée générale électorale à la Fédération congolaise de football (Fécofoot), initialement prévue pour le 25 septembre, va désormais se tenir le mois prochain.

Le report de la date a été confirmée par la commission électorale, lors de la conférence de presse qu'elle a animée le 10 septembre à Brazzaville, dans la salle de communication du Centre national de formation de football. Elle a signifié que

pour des raisons de calendrier, la Fécofoot a initié une correspondance à la Fédération internationale de football association (Fifa) pour lui indiquer le changement de date. Une demande à laquelle la Fifa a répondu favorablement.

« *Nous accusons réception de votre courrier du 27 courant, dans le quel vous nous annoncez le report au 3 octobre 2018 du Congrès électif de la Fédération congolaise de football prévu initialement le 25 septembre et vous en remercions. Nous avons pris bonne note de cette nouvelle date et partons de*

l'idée que ce changement a été annoncé aux membres de la Fécofoot conformément à votre réglementation », a écrit Fatma Samoura, secrétaire générale de la Fifa, au président de la Fécofoot. Par ailleurs, la correspondance souligne : « *Dans la mesure où selon les statuts en vigueur et les informa-*

tions qui nous sont parvenues, vous arrivez ainsi au terme de votre dernier mandat, nous profitons de cette opportunité pour vous adresser nos sincères félicitations pour le travail accompli durant vos mandats successifs et vous souhaitons bonne continuation. »

J.G.E.